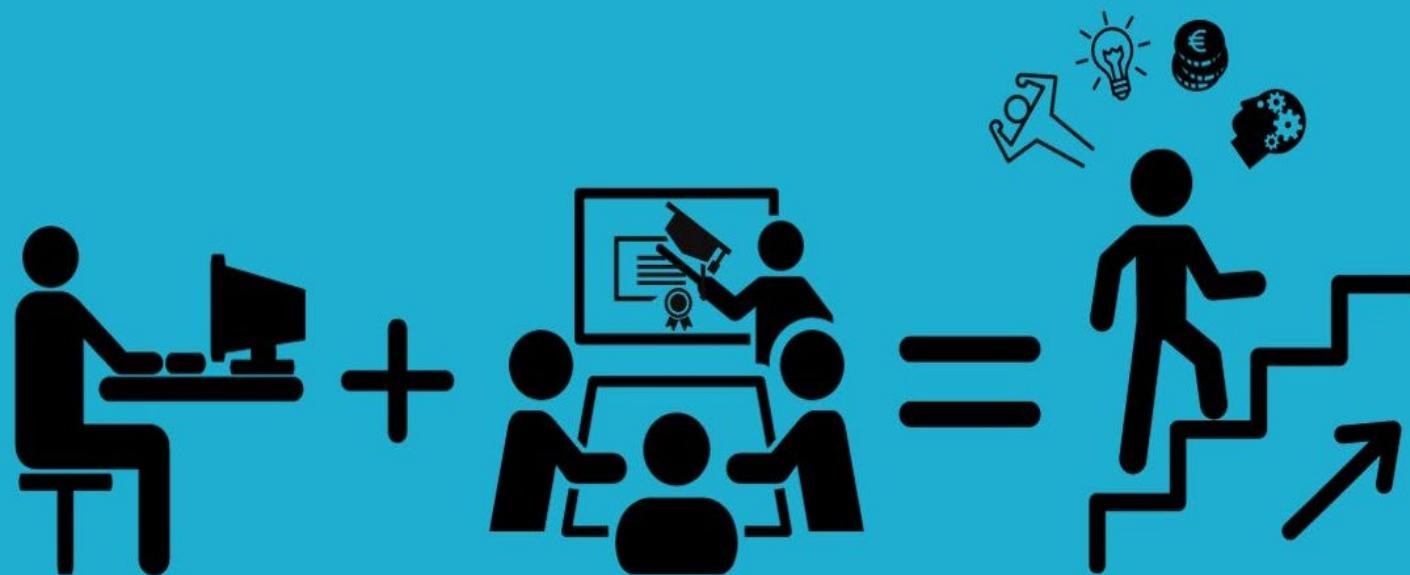


Tableau de bord Formation Continue 2025



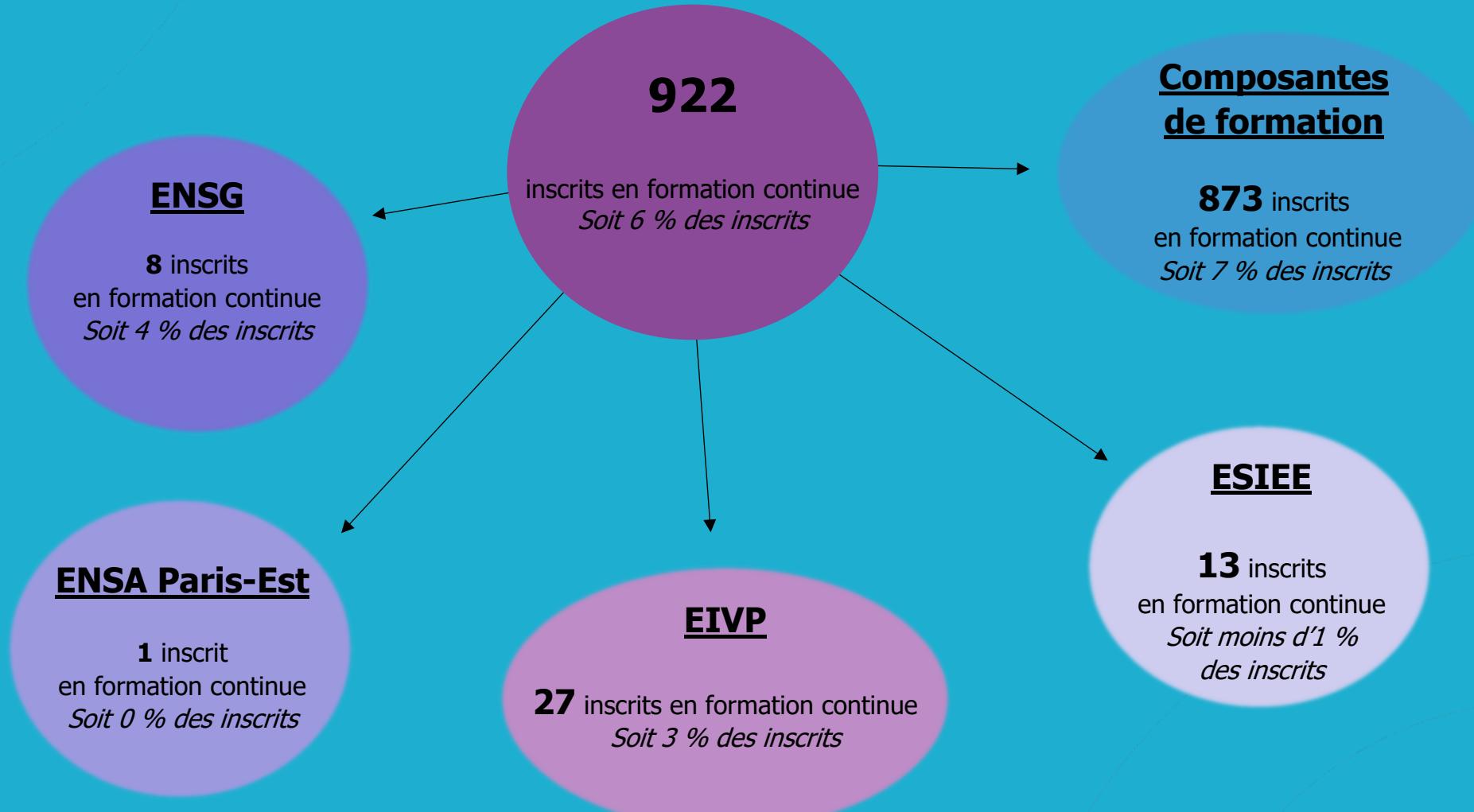
SOMMAIRE

1. La formation continue à l'université
2. Les inscrits en formation continue
3. La satisfaction en formation continue
4. La réussite des stagiaires de la formation continue
5. Définitions

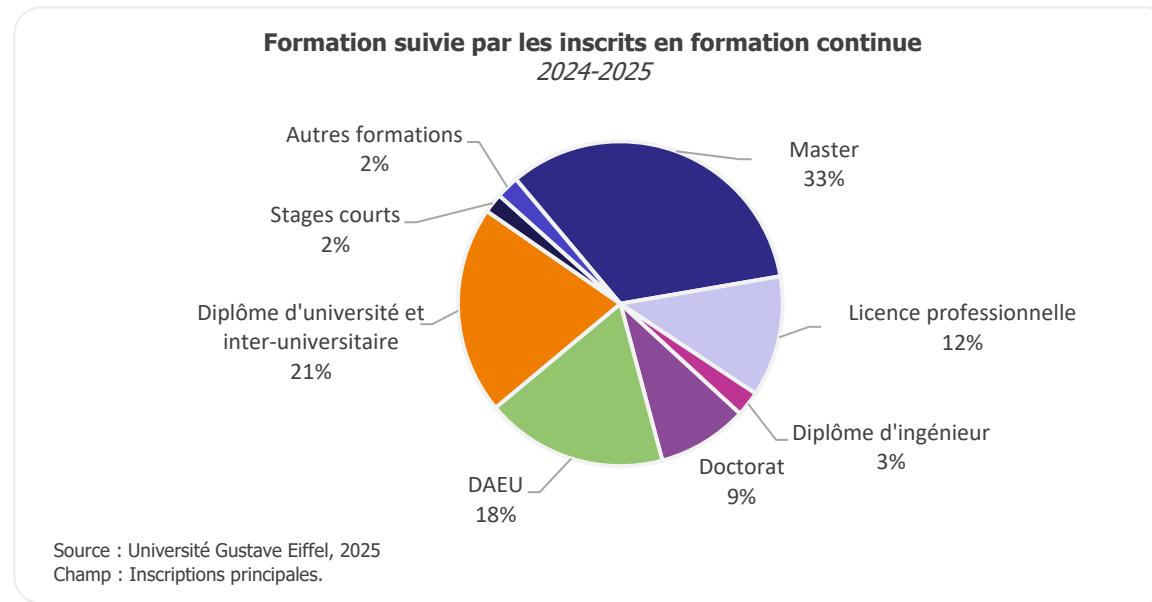
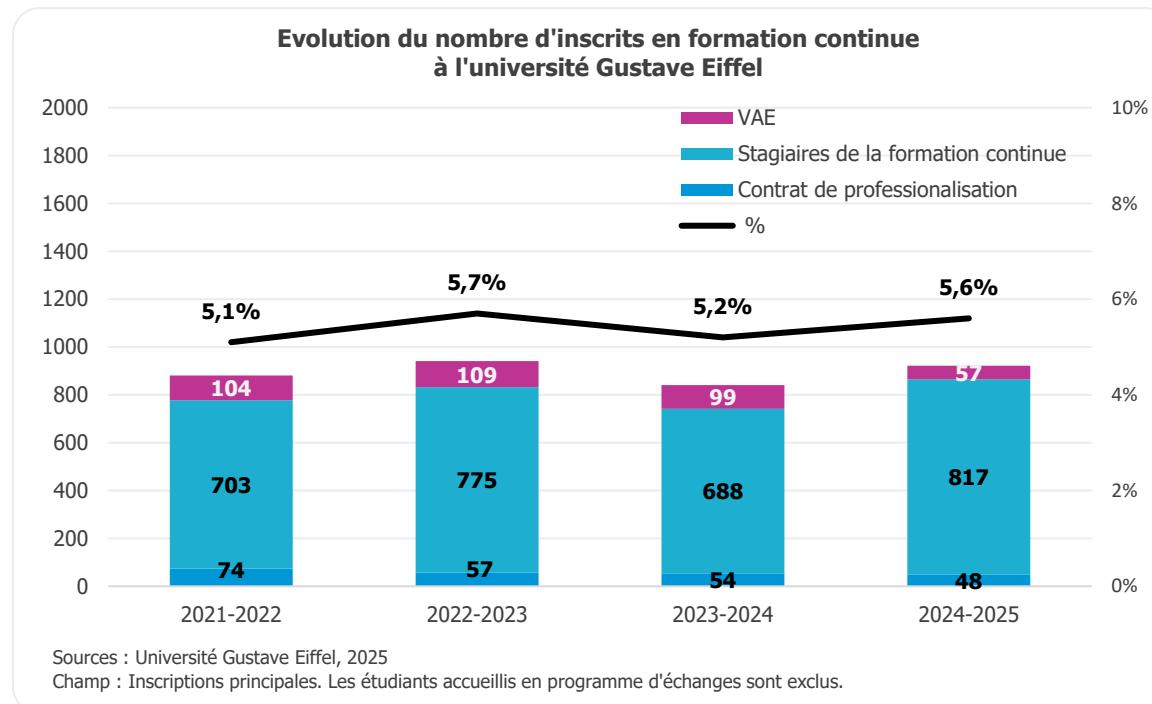


En 2024-2025, l'Université Gustave Eiffel compte 922 adultes en reprise d'études ;
ils représentent 6 % des effectifs.

L'essentiel de la formation continue est porté par les composantes de formation.



LES INSCRITS EN FORMATION CONTINUE



Pour l'année universitaire 2024-2025, 922 adultes en reprise d'études se sont inscrits à l'Université Gustave Eiffel ; ils représentent 6 % des effectifs.

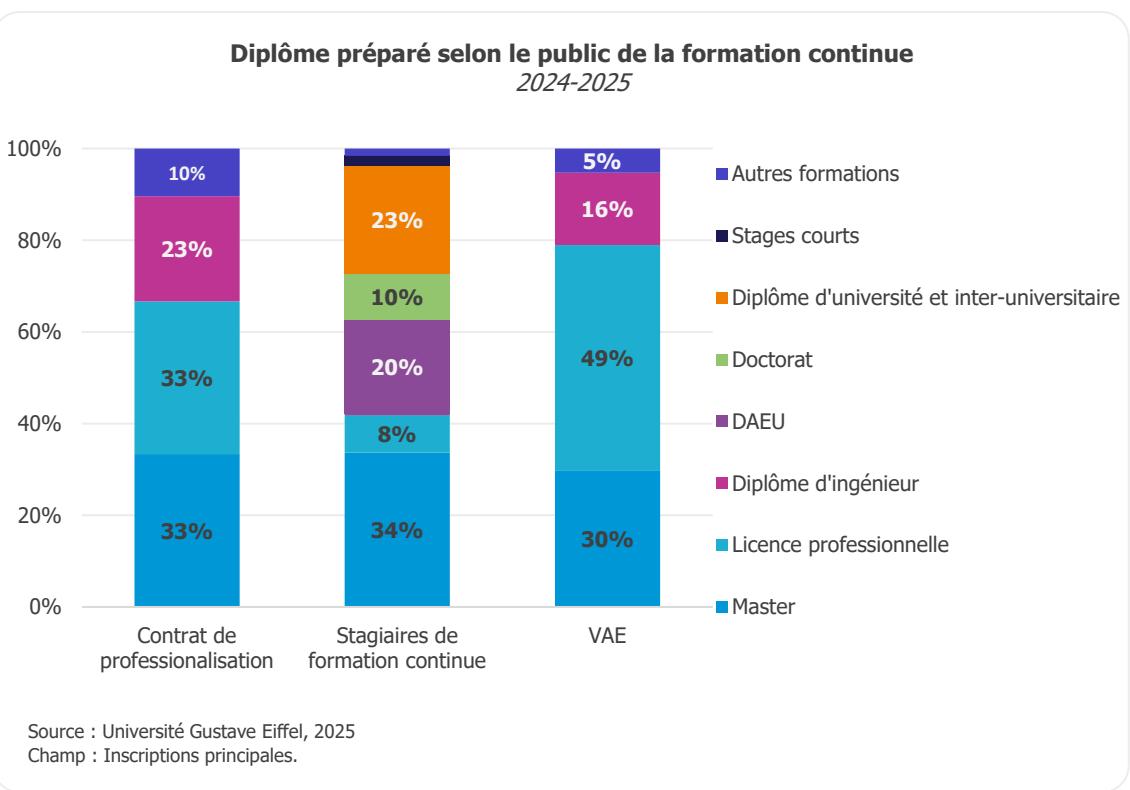
Leur nombre est en augmentation par rapport à l'an dernier, notamment en raison d'une meilleure identification de ce public préparant un doctorat.

En revanche, les inscrits ayant signé des contrats de professionnalisation sont toujours moins nombreux, en conséquence de la réforme de la formation professionnelle votée en 2018. De même, les effectifs d'adultes préparant une validation de leur expérience (VAE) sont en nette diminution, sans doute en répercussion de la réforme de 2023.

Par conséquent, la majorité du public d'adultes en reprise d'études est constituée essentiellement de stagiaires de la formation continue (89 %).

Un tiers des adultes en reprises d'études préparent un master, et un diplôme d'université pour un cinquième.

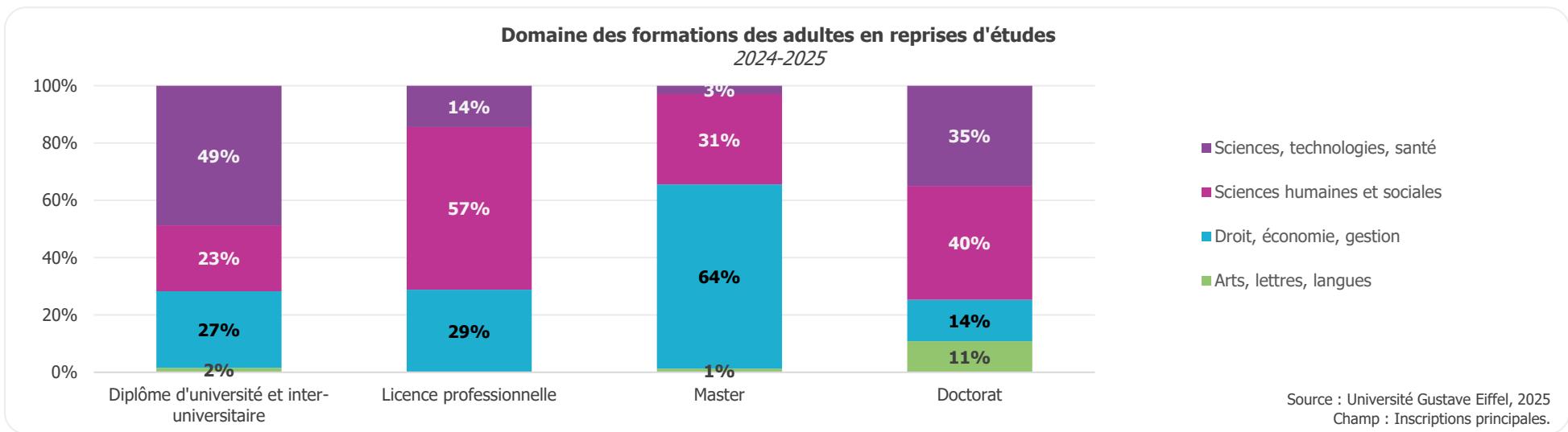
Le nombre d'inscrits en licence professionnelle continue de décroître : il a quasiment été divisé par deux en quatre ans. A l'inverse, sur la même période, continuant de progresser, le nombre d'inscrits en diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) a quasiment doublé.



La moitié des adultes s'inscrivant dans une démarche de VAE préparent une licence professionnelle et un tiers un master. En revanche, ceux ayant signé un contrat de professionnalisation se répartissent équitablement entre ces deux diplômes.

Un tiers des stagiaires de la formation continue suivent un master, un quart préparent un diplôme d'université ou inter-universitaire et un cinquième un DAEU.

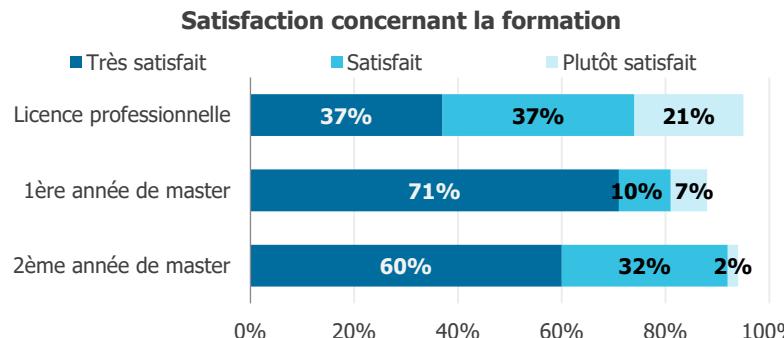
En master, les adultes en reprises d'études s'inscrivent majoritairement en Droit, économie, gestion ; ils représentent un quart des effectifs du domaine. Pour une licence professionnelle, un peu plus de la moitié des adultes sont inscrits en sciences humaines et sociales. La moitié des inscrits en diplôme d'université ou inter-universitaire relèvent du domaine Sciences, technologies, santé. Enfin, seuls les inscrits en doctorat relèvent du domaine Arts, lettres, langues. Toutefois, ce sont en Sciences humaines et sociales et Sciences, technologies, santé qu'ils y sont les plus nombreux.



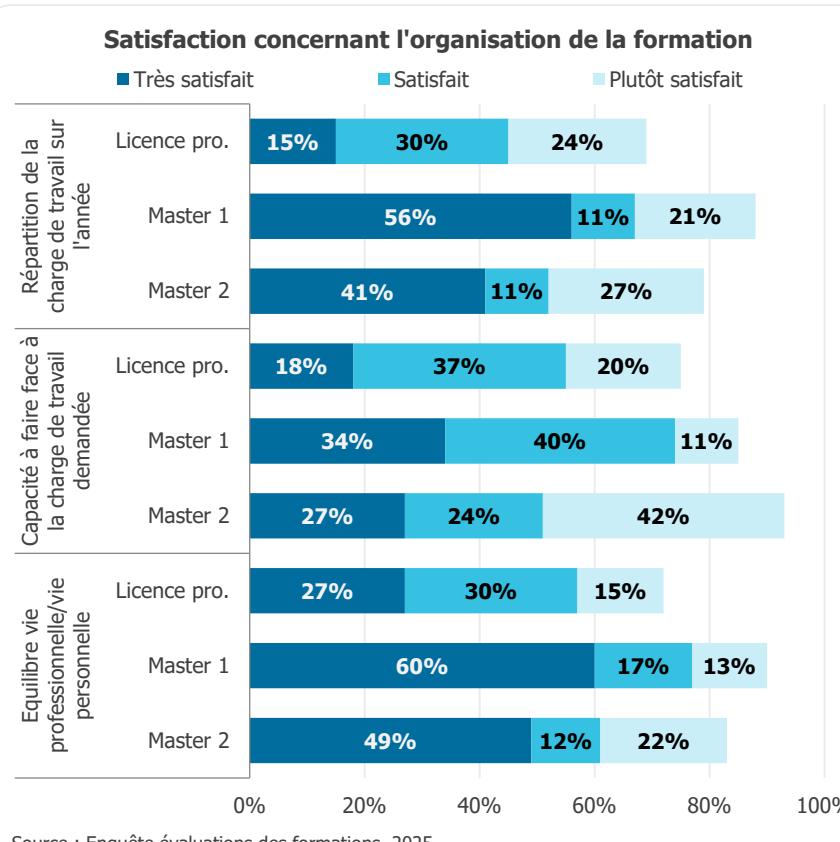
LA SATISFACTION EN FORMATION CONTINUE



94 % des stagiaires de formation continue sont satisfaits de leur formation



Source : Enquête évaluations des formations, 2025



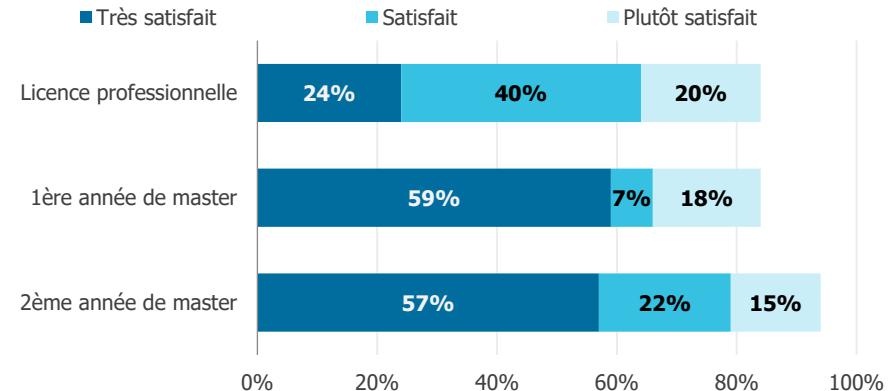
Source : Enquête évaluations des formations, 2025

Le public de la formation continue est très majoritairement satisfait de ses conditions de formation. Sur tous les aspects de la formation et dans tous les diplômes, les inscrits dans le cadre de la formation continue expriment davantage de satisfaction que les étudiants en formation initiale.

La plupart sont très satisfaits de l'accompagnement du service de la formation continue, comme de l'accueil et du contact dans les composantes, avec les équipes pédagogiques et les secrétariats. D'ailleurs, ils s'estiment très bien informés sur leur formation, et ce, plus que les inscrits en formation initiale. En deuxième année de master, le niveau de satisfaction et d'information des stagiaires est particulièrement élevé.

De plus, les inscrits en formation continue sont majoritairement satisfaits de l'organisation de leur formation. Néanmoins, en licence professionnelle, la satisfaction concernant le rythme de travail est moindre : près de trois inscrits sur dix se montrent critiques quant à la répartition de la charge de travail sur l'année. De même, ils expriment plus de difficultés à faire face à la charge de travail demandée et en conséquence, sont moins souvent satisfaits de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Satisfaction concernant l'accompagnement du service de la formation continue

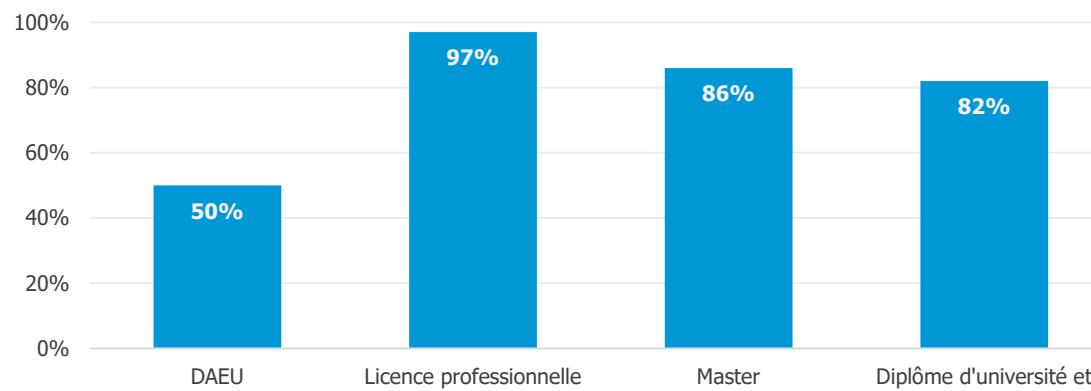


Source : Enquête évaluations des formations, 2025

LA RÉUSSITE DES STAGIAIRES DE LA FORMATION CONTINUE

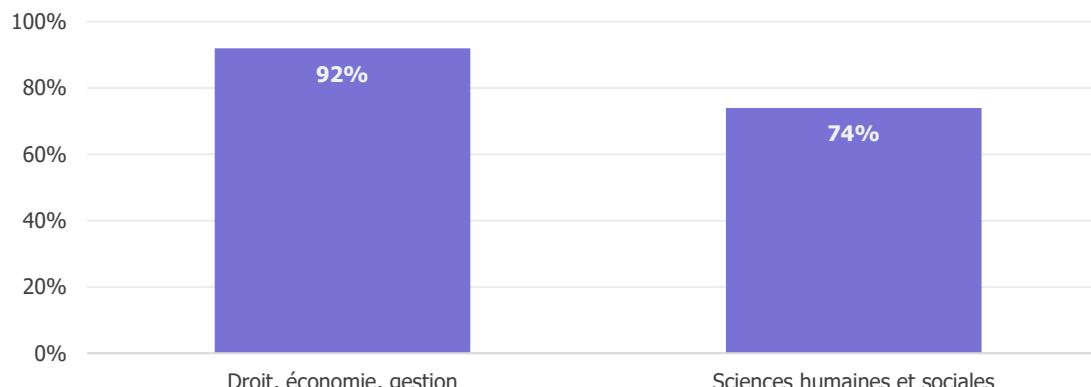


Taux de réussite par diplôme des stagiaires de la formation continue
2023-2024



Source Apogée, université Gustave Eiffel, 2025
Champ : Inscriptions principales. DU Concevoir, mettre en œuvre et gérer un espace commun exclu.

Taux de réussite en master des stagiaires de la formation continue
2023-2024



Source : Apogée, université Gustave Eiffel, 2025
Champ : Inscriptions principales.

76% ont validé leur année de formation

A l'issue de l'année universitaire, les trois quarts des stagiaires de la formation continue ont validé leur année de formation, et le taux de réussite est en progression dans tous les diplômes.

La réussite est élevée dans tous les diplômes, sauf en diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU). En effet, la moitié des inscrits ont obtenu leur diplôme. Dans cette formation, les adultes suivant leurs études en milieu carcéral, qui représentent quasiment 80 % des effectifs, valident moins souvent leur diplôme : 41 % ont obtenu leur diplôme contre plus de huit sur dix pour les autres adultes en reprise d'études.

En master, la réussite est en augmentation par rapport à l'an dernier, portée par la hausse dans le domaine Sciences humaines et sociales. Néanmoins, la réussite dans ce domaine reste en deçà de celle, très élevée, dans le domaine Droit, économie, gestion.



Validation de l'expérience (VAE)

Démarche permettant d'obtenir une certification grâce à la reconnaissance de l'expérience, sans retourner en formation. Cette certification peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle qui doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le dispositif de VAE est accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme visé. Peuvent en bénéficier les salariés travaillant dans le secteur privé ou public, les demandeurs d'emploi, les volontaires et bénévoles, les élus et responsables syndicaux, les proches aidants, les étudiants, etc.

Contrat de professionnalisation

Contrat de travail en alternance entre un employeur du secteur privé et un salarié. Il permet l'acquisition, dans le cadre de la formation continue, d'une qualification professionnelle.

Stagiaires de la formation continue

Il peut s'agir de salariés ou de demandeurs d'emploi. Quand la reprise d'études est financée, elle peut l'être par l'employeur ou un organisme public. Peuvent bénéficier d'un contrat de professionnalisation :

- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus afin de compléter leur formation initiale ;
- Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ;
- Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé (contrat unique d'insertion - CUI).

Réussite

Taux de réussite

Part des inscrits ayant validé leur année de formation.

Satisfaction

Taux de satisfaction

L'avis des étudiants a été recueilli par enquête sur une série d'items concernant leur formation et leur environnement d'études. Le taux de satisfaction correspond à la part d'étudiants s'étant positionnés sur les trois modalités positives d'une échelle en 6 points.



**OBSERVATOIRE DES FORMATIONS,
DES INSERTIONS PROFESSIONNELLES, ÉVALUATIONS**

ofipe@univ-eiffel.fr

<https://ofipe.univ-gustave-eiffel.fr>